

LA PRODUCTION DE THESES EN FINANCE ET EN COMPTABILITE

RAPPORTEUR: G. CHARREAUX - Professeur à l'Université de Bourgogne

INTRODUCTION

La démarche suivie reprend dans ses grandes lignes les directives qui nous ont été données pour réaliser le rapport. Nous avons (1) évalué quantitativement les caractéristiques de la production de thèses sur la période 1985-1989; (2) identifié les principaux axes de recherche et les pôles spécialisés; (3) décrit succinctement les liens existant avec les secteurs professionnels; (4) présenté les freins qui s'opposent au développement des thèses et (5) fait quelques brefs commentaires sur les perspectives et les mesures à prendre.

Les sources utilisées proviennent des bases de données DOGE et FRANCIS. On peut penser, bien que certaines thèses soient manquantes, que la plupart des thèses ont été recensées et que les conclusions sont fiables sur le plan quantitatif pour la période 1985-1989, avec des réserves à faire pour 1989.

Les problèmes rencontrés portent en particulier sur la délimitation du domaine. Certaines thèses recensées en finance sont en fait des thèses d'économie; en particulier les thèses de macro-économie monétaire ont été exclues. Par ailleurs, nous avons maintenu dans l'analyse des travaux qui sont du domaine du contrôle de gestion et de la stratégie (environ une dizaine de thèses).

Certaines des conclusions auxquelles nous sommes parvenus peuvent être remises en cause, notamment par suite du caractère non exhaustif des travaux recensés. Enfin, le niveau qualitatif de la production de thèses est très difficilement évaluable; cette dimension très importante a juste été évoquée de façon très subjective.

I - LES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE LA PRODUCTION

10 - Le nombre de thèses soutenues

On recense 113 thèses dans les domaines de la finance, de la comptabilité et du contrôle de gestion. La part de la comptabilité et du contrôle de gestion représente approximativement 20 thèses. A l'exception de deux thèses recensées pour 1990, ces thèses ont été soutenues de 1985 à 1989, soit une moyenne annuelle de 22 thèses.

La répartition chronologique de ces thèses est la suivante, 26 en 1985, 16 en 1986, 24 en 1987, 35 en 1988, 10 en 1989 et 2 en 1990. On assiste donc à une croissance du nombre de thèses soutenues de 1986 à 1988. Le chiffre de 1990 n'est pas significatif, les bases de données interrogées n'étant pas à jour pour 1990. En revanche, il convient de s'interroger sur le chiffre mentionné pour 1989, le faible nombre de thèses soutenues est-il réel ou également lié à des bases de données obsolètes? S'il est réel, est-il dû à la difficulté de réaliser une thèse nouveau régime par rapport à l'ancienne thèse de 3ème cycle?

Le niveau de production apparaît faible, puisque nous avons recensé 52 directeurs de thèses. Il y a donc approximativement deux thèses de soutenues par directeur de thèse sur 5 ans. Ce chiffre est à minorer puisque par ailleurs, certains habilités à diriger des recherches n'ont pas "produit" de docteurs sur la période considérée. Il faut également mentionner que certains des directeurs de thèses ne sont pas des "financiers" au sens strict, mais des économistes ou des gestionnaires se rattachant à d'autres domaines.

Enfin, il faut préciser, que vraisemblablement, 50% des thésard sont de nationalité étrangère.

11 - Le régime des thèses soutenues

Les thèses recensées appartiennent à trois catégories: thèses d'Etat, thèses de 3ème cycle et thèses nouveau régime. La plupart de ces thèses sont en sciences de gestion. Certaines ont un intitulé plus spécifique : finance, finance-comptabilité, gestion financière, économie de la production,...

Les chiffres indiqués sont vraisemblablement erronés compte tenu des imprécisions contenus dans les fichiers. Il n'est pas inutile cependant de les mentionner à titre indicatif: thèses d'Etat, 21, thèses de 3ème cycle, 38, thèses nouveau régime, 53, doctorat d'université, 1.

12 - Les principaux pôles de production

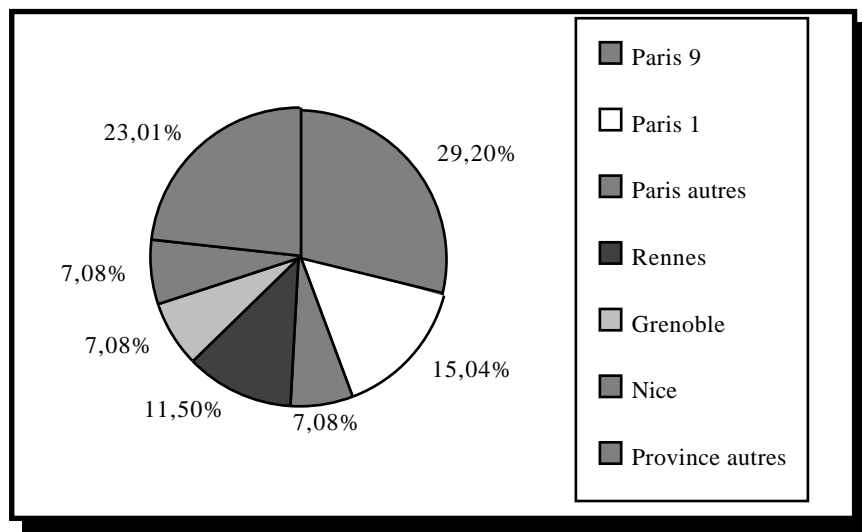
Les thèses produites se répartissent approximativement à parts égales entre les universités parisiennes et les universités provinciales. La répartition est la suivante:

. Universités parisiennes

Paris IX (33 thèses), Paris I (17 thèses), Paris XIII (5 thèses) et Paris II (1 thèse). Deux thèses ont été soutenues dans les grandes écoles, une à Polytechnique et une à HEC.

. Universités de province

Rennes-IGR (13 thèses), Grenoble-ESA (8 thèses), Nice (8 thèses), Bordeaux-IRG (6 thèses), Aix-Marseille-IAE (4 thèses), Lille (sur les trois universités- 5 thèses) et Orléans (3 thèses). D'autres universités sont à mentionner pour deux ou une thèses soutenues.



En fait, lorsqu'on tient compte des transferts d'enseignants ayant eu lieu sur la période, il apparaît que la production de thèses est principalement localisée en cinq endroits: Paris IX-Dauphine, Paris I, Rennes, Grenoble et Nice. Les centres parisiens et notamment Dauphine sont de loin les plus importants. La primauté de Dauphine serait encore renforcée si on tenait compte des thèses "d'économie" qui ont été éliminées de l'analyse. Ces résultats n'ont rien de surprenant puisque les centres mentionnés sont ceux qui ont développé l'enseignement et la recherche en finance et en comptabilité parmi les premiers en France.

13 - Production de thèses et encadrement

La production de thèses doit également s'interpréter en fonction du nombre de directeurs de thèses. On recense 52 directeurs de thèses pour les 113 thèses. 9 des directeurs considérés ont produit 54% des thèses. La production des thèses repose par conséquent sur un nombre très réduit d'individus; Paris IX (19 thèses pour 2 individus),

Paris I (15 thèses pour 2 individus), Rennes I (9 thèses pour 2 individus), Grenoble (8 thèses pour un individu), Nice (5 thèses pour un individu).

Il apparaît donc que la production des thèses dans la plupart des universités est conditionnée par la présence d'un ou deux individus et que la pérennité d'un centre peut être très facilement mise en péril. Ainsi, même si à Paris-IX, les 33 thèses ont été produites par 14 directeurs de recherche, la production de thèse en finance et en comptabilité a dépendu principalement de deux individus. En province, le dynamisme apparent d'un centre n'est le plus souvent que celui d'une seule personne, tout au moins en termes de production de thèses.

14 - La qualité des thèses

Ce point est très difficile à appréhender sauf à connaître le contenu de l'ensemble des thèses soutenues. Il semble cependant qu'il y ait notamment pour les anciennes thèses de 3ème cycle, une qualité insuffisante, puisque de nombreuses thèses mentionnées n'ont jamais été suivies à notre connaissance d'articles publiés dans des revues et sont donc restées confidentielles. Bien entendu, on peut expliquer la rareté des publications résultant de thèses par le faible nombre de revues à caractère scientifique publiant des articles de finance et de comptabilité. Cependant, l'explication liée à la faible qualité de certaines thèses est vraisemblablement la plus plausible.

II - AXES DE RECHERCHE ET SPECIALISATION DES POLES

20 - Les différentes spécialités (les chiffres sont approximatifs)

On peut distinguer les rubriques suivantes pour tenter de regrouper les thèmes des différentes thèses:

(1) Comptabilité et contrôle de gestion (18% des thèses) : Paris I produit près de la moitié des thèses

(2) Banque et assurance (10% des thèses): pas de véritable pôle

(3) Analyse financière (12% des thèses): Nice produit près du tiers des thèses en ce domaine

(4) Gestion et politique financières (20% des thèses): principalement Paris I, Paris IX, Rennes et Bordeaux

(5) Finance internationale (10% des thèses): principalement Paris IX

(6) Théorie des marchés financiers et gestion de portefeuille (23% des thèses): Paris IX représente 50% de ces thèses

(7) Marchés financiers et information comptable (7% des thèses): essentiellement Paris IX

21 - Une certaine répartition des rôles

Il est difficile de parler véritablement de spécialisation. Des thèmes identiques se retrouvent en de nombreux endroits. Une différence plus pertinente se situe plutôt dans les problématiques et les méthodologies utilisées.

Ainsi, on peut de façon légèrement caricaturale distinguer deux grands axes:

(1) un axe fondé sur une problématique “traditionnelle”, relativement déconnectée du référentiel économique et qui regroupe principalement les travaux en comptabilité, contrôle de gestion, analyse et gestion financières. Cet axe regroupe sur la période considérée, des universités comme Paris I, Nice, voire Bordeaux.

(2) un axe qui s’appuie sur la problématique de “l’économie financière”, apparentée aux recherches anglo-saxonnes dominantes sur le plan international, avec une part importante des thèses consacrées au marché financier. Les universités fortes de cet axe sont Paris IX et Grenoble.

Ces deux axes se retrouvent d’une certaine manière, dans les deux associations qui regroupent la majorité des chercheurs en comptabilité et en finance. Le premier axe correspond à l’Association Française de Comptabilité (A.F.C.) et le second à l’Association Française de Finance (A.F.F.I.). Bien entendu, de nombreux chercheurs appartiennent simultanément aux deux associations et il serait hâtif de conclure que les deux axes s’ignorent.

22 - Certains axes semblent délaissés

Par rapport aux principaux courants de la recherche financière internationale, certains axes semblent avoir été délaissés pendant cette période. Ainsi, peu de thèses ont été consacrées au champ qui se situe à l’intersection entre la finance et la théorie des organisations, en particulier dans la perspective de la théorie de l’agence. Les thèses portant sur la microstructure des marchés financiers sont également rares.

III - LES LIENS AVEC LES SECTEURS PROFESSIONNELS

Les liens avec les secteurs professionnels sont nombreux et se font au niveau national par l'intermédiaire des deux associations AFFI et AFC.

- L'Association Française de Finance compte tenu de ses orientations actuelles développe principalement des liens avec les milieux professionnels proches du marché financier.

- L'Association Française de Comptabilité est plus proche des milieux professionnels de la comptabilité, en particulier de l'Ordre des Experts Comptables.

IV - LES FREINS A LA PRODUCTION DE THESESES

On peut distinguer des freins généraux qui portent sur l'ensemble des sciences de gestion et des liens plus spécifiques aux domaines comptable et financier. Ces freins interviennent soit parce qu'ils dissuadent les étudiants d'entreprendre des thèses, soit parce qu'ils conduisent à un encadrement insuffisant des étudiants.

40 - Les freins généraux

(1) - l'insuffisance du nombre d'allocations de recherche en gestion

(2) - la difficulté de recruter des enseignants en gestion compte-tenu de la dévalorisation du statut des enseignants de l'enseignement supérieur et des opportunités offertes par le secteur privé (notamment dans les métiers de la finance et de la comptabilité).

(3) - la surcharge de travail des enseignants-chercheurs en gestion qui cumulent le plus souvent des tâches administratives, d'encadrement doctoral et des heures d'enseignement complémentaires, compte tenu du sous-encadrement.

(4) - le manque de masse critique lié à l'isolement des enseignants-chercheurs dans la plupart des universités

(5) - une certaine dispersion des moyens liée notamment au caractère généraliste de la plupart des DEA en sciences de gestion

41 - Les freins particuliers

(1) - les barrières à l'entrée pour faire une thèse en finance, en particulier dans les aspects qui touchent aux marchés financiers, semblent plus élevées que dans d'autres domaines de la gestion compte tenu du développement international de la discipline et de sa proximité avec les sciences économiques. Pour mémoire le dernier prix Nobel d'économie a été décerné à trois financiers.

(2) - les revues scientifiques spécialisées en finance et rédigées en langue française sont en nombre insuffisant (monopole de Finance), ce qui entraîne une "valorisation" difficile des thèses.

(3) - il n'y a pas de revue véritablement scientifique en comptabilité.

(4) - même si l'accès aux données financières s'est grandement amélioré, il reste encore difficile et coûteux.

V - LES PERSPECTIVES ET LES MESURES A PRENDRE

Même si les conclusions et les observations qui précèdent ne donnent pas une image très favorable de la production de thèses dans le domaine de la finance et de la comptabilité, la situation peut s'améliorer du fait de l'accroissement du nombre de DEA et de la possibilité de développer des réseaux entre les formations doctorales. En revanche, nous pensons qu'une politique systématique d'envoi de thésards à l'étranger même si elle est la plus efficace à court terme peut être très pernicieuse à long terme.

50 - Le développement des DEA et des réseaux

La création de nouveaux DEA devrait permettre d'accroître le flux de thèses en finance, cependant les difficultés rencontrées pour assurer un niveau suffisant d'encadrement des thésards sont importantes. Un moyen de pallier cette insuffisance consisterait à développer des accords entre les formations doctorales de façon à réaliser par exemple des séminaires communs.

51 - L'envoi d'étudiants à l'étranger pour réaliser des thèses n'est pas une solution viable à terme

Cette solution ne peut être qu'un palliatif provisoire. Premièrement, elle est dangereuse dans la mesure où les moyens investis feront défaut pour développer les formations nationales. Deuxièmement, elle est extrêmement démotivante pour les formations doctorales actuelles car elle entraînera le départ des meilleurs étudiants.

Troisièmement, elle ne résout en rien les problèmes fondamentaux qui sont liés notamment au statut des enseignants-chercheurs en gestion.

Les solutions sont à chercher au niveau national , notamment en développant les possibilités de recourir à des professeurs invités étrangers, en accroissant le nombre d'allocation de recherche, en améliorant les conditions d'encadrement des thésards et en revalorisant le statut d'enseignant-chercheur.